



Le Cham'info

Bulletin d'informations de Chamarande - août 2020



Festival Essonne en scène 4, 5 et 6 septembre 2020

Initialement programmé fin juin, le festival a été reporté en raison des conditions sanitaires liées à l'épidémie de Covid 19. Il ne se tiendra que si les conditions sanitaires le permettent.

La réunion préparatoire avec la Préfecture ne s'est déroulée que courant juillet. Comme l'année dernière, afin de permettre le passage des camions transportant le matériel, le stationnement rue du Commandant Maurice Arnoux à partir du n° 45 jusqu'à l'entrée « MIONNE » sera interdit du 31 août au 9 septembre. Durant le festival, les restrictions seront identiques à celles de l'année dernière.

Des laissez-passer pour la période où notre village ne sera accessible qu'aux résidents vous seront distribués dans les boîtes aux lettres.

En contrepartie de tous les désagréments subis par les Chamarandais les week-ends et lors des manifestations organisées par le Domaine, nous avons fait une demande pour obtenir des places gratuites. Nous vous tiendrons informés dès que nous aurons une réponse.

Les autres manifestations

la brocante

Elle **ne pourra pas avoir lieu** du fait des contraintes imposées à ces manifestations par le protocole sanitaire en vigueur.

la fête du village

Pour les mêmes raisons, la fête du village prévue mi-septembre est aussi **annulée**.

La circulation du COVID 19 se poursuit et nous oblige, malheureusement, « à naviguer à vue ». Ce qui est décidé aujourd'hui peut, brutalement, être annulé demain. Nous en sommes les premiers désolés, mais nous ne pouvons pas nous permettre de prendre de risques pour notre santé à toutes et à tous.

Continuons à respecter les gestes barrière et les bonnes attitudes et nous gagnerons contre le virus.

Bien à vous toutes et tous,
Votre équipe municipale.

Toutes les informations sur



www.chamarande.fr

Restrictions et limitations des usages de l'eau

dispositif sécheresse 2020

L'arrêté préfectoral n°2020-DDT-SE-210 du 05/08/2020 constatant le franchissement du seuil de vigilance pour la rivière de l'Essonne prescrit de réaliser des économies d'eau dans les communes rattachées aux bassins versants géographiques de l'Essonne, la Juine, l'École et leurs affluents.

Aussi, nous vous demandons de **maîtriser votre consommation d'eau quotidienne** grâce à des gestes simples : privilégier les douches, installer des équipements sanitaires économes en eau, faire fonctionner les appareils de lavage à plein, limiter l'arrosage des pelouses et des espaces verts, le lavage des voitures, le remplissage des piscines, réutiliser l'eau de pluie.

Alerte canicule

soyez vigilants si vous pratiquez des activités sensibles

La commune de Chamarande **met en œuvre le Plan canicule**. Les publics concernés par ce registre sont les personnes qui vivent seules ou sont isolées familialement, géographiquement, affectivement ; et/ou qui présentent des difficultés d'ordre sensoriel ou moteur, des difficultés à se déplacer seuls ou un handicap entravant leur autonomie ; et/ou qui résident dans un logement inadapté.

Ce dispositif permet d'être au plus proche de la population retraitée et/ou isolée. C'est également une occasion supplémentaire d'être à l'écoute des préoccupations des retraités rencontrés, de leurs famille et de tenter d'y répondre en adaptant ou créant des services complémentaires.

Si vous connaissez des personnes vulnérables dans votre entourage, pensez à en informer la commune au 01 60 82 20 11.

Horaires de la mairie pendant les congés

Du 17 au 29 août, la mairie sera ouverte :

- le **mercredi de 14h30 à 17h30**

- le **vendredi de 15h à 18h**.

Retour aux horaires habituels à compter du 31 août.

ATTENTION CANICULE

Buvez de l'eau et restez au frais

- Évitez l'alcool
- Mangez en quantité suffisante
- Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
- Mouillez-vous le corps
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19

- Lavez-vous les mains régulièrement
- Portez un masque
- Respectez une distance d'un mètre

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

Attention aux barbecues en période de sécheresse !